L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 14 AOUT 1884.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle .....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

16—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:
I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé........

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées........ Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes......

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel........

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition....

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé:
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (Ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères....... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis...........

E. A. BURKE,
Directeur-Général.
Approuvé: ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Carare, Lille Reims Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Périgueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec Le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.
Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.
Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.
A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.
Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.
Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.
Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.
Paul Bert, Député.
Henri Chavoir ..
Clemenceau ..
Mgr Freppel ..
Tony Revillon ..
Bouvier ..
Baron de Soubeyran ..
Spuller ..
Wilson ..
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.
A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Coutrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE
NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans, et les principales villes des Etats avoisinants.

1o—La maison Vve Altazin-Gia (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2o—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3o—MM. A. Guillaume & Cie., négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4o—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5o—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame, de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6o—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phippe Brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7o—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, de sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8o—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9o—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle de Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10o—M. Louis Duvau aîné, château de Varraine, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11o—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphia et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le finage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884
Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Soumissions pour Construction.

BUREAU DU DIRECTEUR-GENERAL.
74 Rue Baronne,
Nouvelle-Orléans, 8 août 1884.

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'à midi, 15 août 1884, pour les travaux de charpente nécessaires au complet achèvement d'un édifice de 885 pieds de longueur sur 565 pieds de largeur, lequel doit être construit sur le terrain de l'Exposition, conformément au plan et aux devis déposés au bureau de G. M. Torgerson, architecte-directeur, sur le terrain de l'Exposition.

Tous les matériaux nécessaires à ladite construction seront fournis par la Direction de l'Exposition.

Il sera reçu des soumissions pour la construction de tout l'édifice ou d'une partie seulement.

La Direction se réserve le droit de rejeter totalement ou partiellement les soumissions qui lui seront adressées.

10 août—5f. E. A. BURKE, Directeur-Général.

OFFICIEL.

Avis aux contribuables de 1884.

BUREAUX DU TRESORIER, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 9 août 1884.

Les comptes pour taxes de ville de 1884 sont terminés et prêts à être livrés. Les personnes intéressées sont respectueusement invitées à s'acquitter promptement, afin d'éviter l'intérêt, etc.

I. W. PATTON, Trésorier.
9août au 20—

AVIS

AUX PROPRIETAIRES DE MAGASINS AYANT DES PORTES OU DES VOLETS DE FER.

Appliquez le Procédé
DE J. JOUET POUR OUVRIR AVEC FACILITÉ VOS PORTES ET VOLETS.

Il est le plus simple, le plus sûr et le moins coûteux, et est approuvé par le Département du Feu et par le Board of Underwriters.

Tous les ordres seront exécutés promptement. Adresse: J. JOUET, 150 rue Royale.
13juil—1m

Avis de société—Le soussigné continuera s'occuper, comme par le passé, à son ancien local, No 10 rue Carondelet, des affaires d'**encan et de courtage de propriétés foncières en général, d'actions et de billets**, sous la raison sociale de C. E. GIRARDEY & CO. MM. George G. Friedrichs et William A. Kernaghan, ses principaux employés depuis plusieurs années, seront dorénavant intéressés à ses affaires et s'associent à lui à partir de ce jour, 31 juillet 1884.

Pleine de reconnaissance pour le généreux patronage qui lui a été accordé dans le passé, la nouvelle raison sociale s'efforcera de continuer à le mériter.

1er août—1m C. E. GIRARDEY.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouley Dominique	Dumarest Claude
Borde J B	Doléac Firmin
Bonnecaze Hippolyte Laurent	Fondard François
	Pauvel Stéphanie
Baby Jacques	Guitard Joseph
Curtelin Michel	Goujon Léon Marie
Charpentier Honoré	Hericy Jacques
Cavelier Georges	Le Hericy Jacques
Castaing François	Labargue Jean
Cornier Vve, née Amont	Levasseur
Cassé Jeanne	Mournet Jean B
Charvin Henri	Pain de Bonnemaret
Doura Rabenne	Roques François
Dutheil Mme	Tuquet Vve, née Allerac
Daveaac Joséphine	Tristani Antoine
Daveaac Jean	Voquet Joseph
Decoquet Théodore	Valtemist-Tauriet de
Delamalmaison Mme	

15 mai 1884.

Arrony Charles	Giraud Mme A
Alesais Vve née Riquet	Giraud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers de	Guenivet Juan Pierre
	Labarie Jeanne Marie
Congot Jean Baptiste	Lava Arthur
Dumas Pierre	Nassant Jean Baptiste
Dumas Ernest	Passerieu Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Dubor François	Fena Frank
Dusseaux Charles	Primes Jean Bruno
Destugue Joseph Eugène Antoine	Regottaz Mme veuve
	Ringé Alphonse et Adolphe
Dauris Louis	
Despaux Charles	Ruffier Charles
Espinasse Albert	Sabuqué Jean Urbain
Escudé Gabriel	Sancède Louis
Girard Charles	Sérac Baptiste
Guérin femme Lebon	Serpent ni Jules François
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC

F. JAHNKE,
(Breveté pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,

Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des **ORGANES GENITO-URINAIRES** et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.
mars—24—1an

BODLEY BROTHERS
Quartier-général de Voitures,
70, 72, 74 rue St-Charles.

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, do, pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les fermes (extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
12mai—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
94 et 96 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

C. CAVAROC, Gérant. — C. B. LANUSSE, Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,
De la NOUVELLE-ORLEANS
72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 2 avril—1an

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

DEMANDES.

On Demande des anciennes armoires en acajou avec des colonnes montées en cuivre S'adresser au Lock Box 2599, N. O. P. O.
7 août—10 f.

Perdu, mardi, 12 courant, rue Ursulines, près Miro, un porte-monnaie contenant $39 50, ainsi qu'un médaillon, un chapelet et d'autres menus objets. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le rapportera à Mme Livaudais, 499 rue Claiborne.
14 août—1f

Perdu, samedi soir, entre 10 1/2 et 11 heures, dans le trajet de l'encoignure St Philippe et Roman à la rue Ursulines, et de là à la rue Miro, un couteau-poignard, avec le fourreau en argent massif, le manche du poignard est en ivoire. La personne qui le rapportera au bureau de l'ABEILLE recevra une récompense libérale.
12 août—3 f

A VENDRE.

Grocerie à vendre—pour cause de départ. S'adresser 131 rue de Chartres, Hôtel des Etrangers. 10 août—6f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une **finesse extraordinaire et sans coutures.**

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

GODCHAUX
MARCHAND DE
VETEMENTS CONFECTIONNÉS
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!
16juil—

1o---SURETÉ.
2o---REVENU.
Sept [7] pour cent
30 ANS.
PREMIÈRE HYPOTHEQUE, GOLD BONDS
—DU—
SHELL BEACH R. R.
(M., T. & B. & L. R. R. Co.)

Ces Bons sont garantis par une **première et unique** hypothèque sur le Shell Beach Railroad (reliant la Nouvelle-Orléans au Golfe du Mexique avec tout son matériel roulant, ses gares, magasins et terrains.

Ils sont émis au chiffre de $1,000 et enregistrés; les coupons sont payables en avril et en octobre, à la Nlle-Orléans et à New York. Le principal et l'intérêt sont payables en or.

Les Bons émis ne représentent que $8,500 par mille. Il n'existe pas de dette flottante ni de billets non payés d'aucune sorte. Les recettes du chemin garantissent le paiement de l'intérêt d'une manière absolument certaine. La Compagnie possède 550 acres de terre au lac, formant le site de Shell Beach.

Le prix des Bons est fixé au pair avec intérêt. Il n'existe pas sur la place de valeur plus solide et plus sûre. Ces Bons commanderont une prime très prochainement. Un certain nombre sera vendu sur ce marché.

S'adresser à la

WHITNEY NATIONAL BANK,
AGENT POUR LA VENTE,
No 137 Rue Gravier.
23juil—1m—Mar Jeu Dim.

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.
26mars—

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"*78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.*

MESSRS. J. C. AYER & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les **Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale**, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

NATTES NOUVELLES DE CHINE
A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.
STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.
Nouveautés des derniers genres.
20mars—1an

L.S.L.
QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE I,
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans,
MARDI, 9 SEPTEMBRE 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000	25,000
1	Lot de	10,000	10,000
2	Lots de	6,000	12,000
5	Lots de	2,000	10,000
10	Lots de	1,000	10,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	200	20,000
300	Lots de	100	30,000
500	Lots de	50	25,000
1,000	Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.........	4,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.........	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.........	2,250
1,967 Lots se montant à.........	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (postal orders) payables à

New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

A. Rochereau & Co. vs. Mme M. E. Grandpré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre désignés par les numéros quinze, seize, neuf, huit et sept (15, 16, 9, 8 et 7), situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro 442 borné par les rues Rendon, Hagan, St-Philippe et Ursulines, et mesurant comme suit: le lot numéro seize mesure trente pieds neuf pouces et quatre lignes (30, 9, 4) de face à la rue Ursulines sur une profondeur et façade à la rue Rendon de cent pieds et forme l'encoignure; le lot numéro quinze mesure trente pieds neuf pouces et quatre lignes (30, 9, 4) de face à la rue Ursulines sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds (100) et touche le lot numéro seize ci-dessus décrit; le lot numéro neuf mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes (33 9, 6) de face à la rue Rendon sur une profondeur de deux cents pieds un pouce et cinq lignes (200, 1, 5) sur le côté le plus près de la rue Ursulines, et cent quatre vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes (189, 10, 5) de profondeur sur le côté le plus près de la rue St Philippe sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4); le lot numéro huit mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Rendon sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes (189, 10, 5) sur le côté du lot numéro neuf, et cent soixante dix neuf pieds sept pouces et cinq lignes sur le côté du lot numéro sept et sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4); le lot numéro sept mesure trente trois pieds neuf pouces et six lignes (33, 9, 6) de face à la rue Rendon, cent soixante dix neuf pieds sept pouces et cinq lignes (179, 7, 5) de profondeur sur le côté du lot numéro huit et cent soixante neuf pieds quatre pouces et quatre lignes (169, 4, 4) sur le côté vers la rue St Philippe, sur une largeur dans le fond de trente cinq pieds six pouces et quatre lignes (35, 6, 4).

Le tout des dits lots ci-dessus décrits conformément à un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, en date du 4 juillet 1877, déposé en l'étude de Charles T. Soniat, notaire en cette ville, pour référence

Acquis par la défenderesse de L. A. Billaud conformément à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 13 octobre 1877

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juil—29 août 5,12,19,24 30

Simon Z. Darredes et Jean P. Darredes vs. Mme Bridget Murphy et James Murphy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 6890—En vertu d'un d'un writ de fieri facias contre les plaignants et en faveur des défendeurs, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 9 septembre 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 153, borné par les rues St. Patrick, Troisième, Quatrième et St. Denis; le dit lot est désigné par le No. 10, et forme l'encoignure des rues Troisième et St. Patrick, mesurant 30 pieds de face à la Troisième, sur une profondeur et face de 125 pieds et même profondeur sur l'autre côté étant plus ou moins conforme au plan de Reizenstein, voyer, en date du 11 mai 1858, déposé à l'étude de R. J. Ker, notaire et marqué Bradford.

2—Une autre portion ou lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même faubourg et îlet, touchant le dit lot No. 10 et mesurant 15 pieds de face à la rue Troisième et forme une moitié du lot désigné par le No 9 du dit plan et a une profondeur même que l'autre de 125 pieds, et est borné le plus près de la rue St. Patrick par le lot No. 10, ci-dessus décrit; et sur l'autre côté par l'autre moitié du lot No. 9.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9,16,23,30, 6 9 sept

Pierre Tapie, James P. Guimault, subrogé, vs. B. Winther et John Walch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,142—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 9 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 28 de l'îlet No 613, qui est borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier. Le dit lot mesure trente pieds deux pouces de face à la rue White, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété de John Walch.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 août—8, 15, 22, 29 - 5, 9 sept

Grande vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Tout le contenu et les installations des magasins Nos. 22 et 24 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville.

Consistant en un lot de meubles de bureau,

UN COFFRE-FORT EN FER,

Un lot de liqueurs assorties, vins, cordiaux américains et importés, des meilleures marques, huile d'olive, et.., aussi champagnes, bières, etc.

— AUSSI —

Une machine à vapeur et chaudière et tous les accessoires un élévateur à vapeur, un lot de courroies de propulsion, un lot d'étagères, etc., appareils pour nettoyer les bouteilles, machine à boucher les bouteilles

—ET—

Plus d'un quart de million de bouteilles vides bouteilles à vin, à bière, à champagne, à vichy, à brandy, à huile, de dimensions assorties, litres, pints, etc.

—ET—

Un grand assortiment de pots en terre, flacons, dame-jeannes, bouchons, enveloppes en pailles, etc.

AUSSI

Deux grands chevaux bais, une petite jument baie, un wagon à ressorts à quatre roues, un wagon à ressorts à deux roues, brouettes, harnais, etc.

AUSSI

Un fort lot de comptes ouverts, billets, dus à l'insolvable, d'après l'inventaire.

—ET—

Une certaine réclamation pour la somme de $10,000 en faveur de l'insolvable contre Cook & Bernheimer, provenant d'un attachement illégal maintenant dans la cour de Circuit des Etats-Unis, dans l'affaire No. 10537 du docket de la dite cour.

—ET—

Divers autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, d'après l'inventaire enregistré.

—ET—

Aussi tout le contenu du magasin No 270 de la rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, consistant en un grand assortiment de bouteilles vides faisant partie du quart de million de bouteilles ci-dessus décrites

—DANS L'AFFAIRE DE—
H Loubat vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,969—En vertu d'un ordre de vente en date du 5 août 1884 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après mentionnés de la propriété ci-dessus et ci-dessous décrite:

Tout le contenu etc., des lieux Nos. 22 et 24 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que les chevaux, wagons, etc., un lot de comptes à recevoir, billets et une certaine réclamation comme elle est décrite ci-dessus, seront vendus sur les dits lieux.

Et tout le contenu, etc., du magasin No 270 rue St. Charles, dans le Premier District de cette ville, consistant en un grand assortiment de bouteilles vides.

La dite vente commencera MARDI, 19 août 1884, à 10 heures 30 minutes du matin, aux dits magasins Nos. 22 et 24 rue Bienville et continuera de jour en jour (s'il est nécessaire) à la même heure, jusqu'à ce que tout le contenu, etc., des dits lieux soit disposé, et devra continuer le jour suivant pour compléter la vente ci-dessus à 10 heures 30 minutes, au magasin No 270 rue St. Charles

Les deux ventes conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7août—7, 13, 16, 19.

E. F. Stockmeyer vs. Léon Mennie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,502—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 26 août 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Pierre et Bourgogne, mesurant trente-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, borné sur le côté droit par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Duvirac, sur le côté gauche par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Bourdin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou y ayant appartenu et connu par le No 151 rue Toulouse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juil—25, 1er août, 8 15 22 26.

Bentura Prat vs. Succession de Thomas Jorda et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,819—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 septembre, 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Philippa et Baronne. Lequel lot forme l'encoignure nord est des rues Gravier et Philippa, et mesure au pied anglais, vingt pieds cinq pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur, entre lignes parallèles et de face à la rue Philippa, de quatre-vingt pieds et borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur et pour l'usage en commun du dit lot avec les autres adjacents.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 août—1,8,15,22,29. 2 sept

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans, Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.

H. D. HARVEY, propriétaire
27— 1an—Vée

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente pour effectuer un partage.
Succession de Clothilde Robillet.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 11,699.
Terrain formant encoignure aux rues Union et Urquhart.
Agréable résidence en bois rue Kerlerec No 49.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 13 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 8 août 1884.

Les propriétés suivantes, savoir:

1o Un lot de terre formant encoignure, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Union, Français, Morales et Urquhart, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Union sur une profondeur et façade à la rue Urquhart de 64 pieds.

Ensemble une maison en bois occupée comme magasin d'épiceries, ayant cinq chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc, louée $12 par mois.

2o Un lot de terre situé dans le même district dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, St-Antoine, Bourgogne et Remparts, lequel lot de terre mesure, mesure française, plus ou moins, 25 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 145 pieds de profondeur.

Ensemble une maison en bois, No. 49, couverte en ardoises, ayant quatre chambres et une grande gallerie derrière; cuisine couverte en ardoises, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade. Une autre bâtisse en bois, couverte en ardoises, construite dans le fond du terrain, ayant deux chambres avec galerie sur la façade; trois citernes, hangars, lieux d'aisance doubles, cour briquetée, jardin, etc., etc. Le tout en bon état et divisé en trois logements distincts.

La résidence du fond est occupée par les héritiers et la balance est louée $24 par mois.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Chs Rolle, notaire aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville, dues cette année, en sus du prix de vente.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de vente.
12 août—12,23 30, 6,13 sept

Succession de Marianne Mercier, épouse de J. P. Barbier et de T. P. Barbier—Nos 11,675 et 11,787.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 5 août 1884, par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé—

Quatre lots de terre contigüs, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Prosper, Mandeville, Espagne et Solidelle, désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23—chaque lot mesurant 30 pieds de face à la rue Prosper, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 août—12,23,30—6,13 sept

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Prints.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 11,739.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale — SAMEDI, 6 septembre 1884 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 4 août 1884, il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Casacalvo Désiré et Moreau, mesurant 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de son adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.
2 août—2 9 16 23 30—6 sept.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE CONSTABLE.

J. Bloom vs Mme G. W. Kern.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 6311—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, MARDI, 19 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
9août—9 14 19

Nicolas Dabinden vs Maria Haindel.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans—No 7789—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, coin de l'Avenue de la Louisiane et la rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 23 août 1884 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT.
13 août—13,17,23 Constable.

Mme M. J. Clair vs. M. et Mme White.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 7791—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt coin de l'Avenue de la Louisiane et la rue Magazine dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI, 23 août 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT, Constable.
13 août—13, 17, 23.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,249—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Burns, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 août—14,19,23

Succession de veuve Margaret Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,920—Division —. Attendu que P. S. Wiltz, jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme veuve Margaret Smith, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 août—13,17,22

Succession de Henry M. Luxemberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,909—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry M. Luxemberg, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9août 9, 13, 17.

Succession de John Francis et de Margaret White, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,928 - Division ——. Attendu que Joseph Francis a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus John Francis et de Margaret White, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
12 août—12,15 et 19

Succession de Valentine Hufft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,191—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Hufft, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 août—12,16,21

M. L. Navra vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,232—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de M. L. Navra et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par T. Generelly, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8août - 8 12 17

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut 17 août—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétées Améliorées et Terrains nus.
Dans le Sixième et le Septième District.

Succession de feu Frédérick Fisher jr.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—No 11,641 du Dossier de la Cour.

Vente pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 13 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 7 août 1884, dans l'affaire de la succession de feu Frédérick Fisher jr, No 11,641 du dossier de la Cour, pour un partage, il sera vendu à l'encan,—

Sixième District.
Rue Tchoupitoulas.

1o—Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 81 borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Lyons, désignés par les Nos 9 et 10, qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à chacune des rues Tchoupitoulas et Front, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Le lot No 10 forme le coin des rues Lyons et Tchoupitoulas,

A Carrollton.
Faisant face à la rue Madison

2o—Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la ville de Carrollton, Septième District de cette ville, dans l'îlet No 136 borné par les rues Madison, Cambronne, Zimple et Quatrième, désignés par les lots Nos 23 et 24, qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Madison; sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Faisant face à la rue Anne.

3o—Un terrain et demi situé dans la même ville et le même District que ceux décrits ci-dessus, dans l'îlet No 29, borné par les rues Anne, Esther, Clinton et Hillary, désigné par la totalité du lot No 3 et la moitié du lot No 2 qui se touchent; le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces et 8 lignes et la moitié du lot No 2 (qui touche au lot No 3) 15 pieds 3 pouces et 4 lignes, tous deux faisant face à la rue Anne, sur une profondeur de 142 pieds 8 pouces et 8 lignes entre lignes parallèles.

Rue Jefferson.

4o—Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la même ville et le même district que ceux décrits plus haut, dans l'îlet No 138 borné par les rues Jefferson, Leonidas, Quatrième et Zimple, désigné par le lot No 1, mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur et façade à la rue Zimple de 120 pieds et formant le coin des rues Jefferson et Zimple

Rue Hampson.

5o—Cinq terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la même ville et le même district que ceux décrits plus haut, dans l'îlet No 78, borné par les rues Hampson, Second, Lower Line et Clinton, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement qui se touchent et ont chacun les dimensions suivantes:

Le lot No un forme le coin des rues Hampson et Lower Line et mesure 32 pieds 5 pouces de face à la rue Hampson, 16 pieds 5 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 2 et 108 pieds 8 pouces de face à la rue Lower Line. Les lots No 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Conditions comptant au moment de passer la vente, 10 pour cent devront être payés au comptant sur les lieux pour assurer la vente. Acte de vente pardevant Ernest Commagere, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.
10 août—10, 17, 24, 31, sept 7, 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un ilet de terre de valeur.

Sur la rue Claiborne dans le Troisième District.

Maison cottage, écurie, poulailler.

Succession de Dizier Riche, décédé.

Cour Civile de District No 11,554.

Au comptant à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 1er août, dossier No 11,554 pour le compte de la succession de Dizier Riche, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 23, borné par les rues Claiborne ou St David, Robertson ou St-Jean Baptiste, Indépendance et Congress et mesurant 341 pieds de face à chacune des rues Congress et Indépendance et 197 pieds 7 pouces de face à chacune des rues Claiborne et Robertson, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations consistent en une maison cottage avec écurie, poulailler, cave, etc. L'îlet est cultivé comme ferme, jardin, etc. bien entouré.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 pour cent comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1884.
3août—3, 10, 17, 24, 31—6 sept.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur au coin des rues Adèle et Rousseau, Quatrième District.

Succession de feu John Harney et pour le compte des parties intéressées.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 9471 du dossier de la Cour.

A des conditions faciles, à l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureaux, 9 rue Carondelet—SAMEDI, 13 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant au lieu de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, maintenant en congé, en date du 5 août 1884, Dossier No 9471, de la Cour, dans l'affaire de feu John Harney, à l'encan, il sera vendu:

Un certain terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et St Thomas, mesurant 44 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et façade à la rue Rousseau de 63 pieds, le tout, plus ou moins entre lignes parallèles, au pied américain, et formant le coin des rues Adèle et Rousseau, et formant une partie du lot primitif No 4 sur au plan du voyer de la ville, en date du 9 novembre 1830, et d'après lequel plan, fait par John F. Braun, voyer, en date du 8 avril 1884, et maintenant exposé au lieu de la vente.

Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois recouverte en ardoises, servant de grocerie et de résidence et louée au prix nominal de $20 par mois et désignée par le No 63 rue Rousseau. Ce coin de valeur est on ne peut plus désirable comme emplacement d'affaires ou comme spéculation étant situé dans un voisinage très peuplé, et sera vendu aux conditions suivantes:

Termes—La moitié ou plus comptant, le reste à douze mois avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, les billets devant porter hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de garantie, 10 pour cent au comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 18 4
9 août—9 16 23 30 sept 6 13

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

W. C. Shepard contre ses créanciers. } No 11,863,

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Wm C. Shepard, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu pardevant John Bendernagel, Esq., notaire en cette ville, le SAMEDI 30me jour d'août 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le pétitionnaire, et que, F. L. Richardson, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; en attendant, que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit William C. Shepard, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON.
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 juil—3 fois en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

A. Carrière & Sons contre leurs créanciers. } No 11,816, Division B.

La cession des biens des pétitionnaires, Emile L. Carrière et Charles J. Carrière, individuellement, et comme associés survivants de la raison sociale Antoine Carrière & Sons, est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant Edgar Grima notaire de cette ville, JEUDI, 21 août 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic. En attendant, toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Emile L. Carrière et Charles J. Carrière seront suspendues. M. Omer Villeré, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 18 juillet 1884.
W. T. HOUSTON, Juge.

Pour Copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 juil—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Feudel Horn contre Ses Créanciers. } No 11,817.

ORDRE DE COUR—La cession de biens du pétitionnaire, Feudel Horn est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers dudit Feudel Horn soit convoquée et tenue, pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville le 21 Août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit insolvable et pour élire un syndic; que S. S. Carlisle avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit Feudel Horn soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1884.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division C, absent par congé.

Pour copie conforme:
GEO. P. CASELAR, Député Greffier
20 juil - 3f en 10 jrs

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence-Cottage à deux corps de logis, coin des rues Laurel et Peniston—Deux terrains, rue Duel, Troisième District.

Succession de feu Peter J. Pollman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7252 du Dossier de la Cour.

A des conditions faciles. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 13 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, maintenant absent de la ville en congé, le dit jugement rendu le 6 août 1884 et signé le 11 août 1884, pour le compte de la succession de feu Peter J. Pollman, No 7252 du dossier, à l'encan il sera vendu—

1o Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Peniston et Gen Taylor, désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, le lot No 1 formant le coin des rues Laurel et Peniston.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis, dont le coin est une grocerie, avec un cottage dans le fond des terrains, cuve, &c.

2o Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Duel, Hope ou Espérance et Arnette, désignés par les Nos 11 et 12 qui se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Duel sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.
13 août—13 17 24 31 sept 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulet et Charrette, Volailles, Meubles et Effets Mobiliers

Succession Dizier Riche, décédé, Dossier No. 11,554, à l'encan

PAR W. I. HODGSON, ENCANTEUR—Bureau No. 13 rue Carondelet—LUNDI 25 août 1884 à 11 heures du matin sur les lieux, rue Claiborne, coin Robertson entre Congrès et Indépendance dans le Troisième District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B. siégeant à la place de l'honorable N. H. Rightor, juge, de ladite cour, Division D. maintenant absent en congé, en date du 1er août 1884, dossier No. 11 554 dans l'affaire de la succession de Dizier Riche, décédé, à l'encan il sera vendu—

Un mulet et charrette et un lot de volailles. Meubles et effets mobiliers conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions comptant, avant livraison.
13 août—13, 17, 23, à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième District.

Maison en bois à deux corps de logis, avec deux étages,
Nos. 713 et 715, rue Tchoupitoulas, entre Jackson et Joséphine.
Maison en briques à deux corps de logis, avec deux étages,
No. 891 rue Tchoupitoulas.
Maison en briques à deux corps de logis,
No. 893 rue Tchoupitoulas.
Maison en bois à deux corps de logis
No. 260 rue Rousseau.
toutes entre les rues Quatrième et Washington.
Cottage en bois à deux corps de logis
Nos 81 et 83 rue Sixième entre Chippewa et Annonciation.

Succession de Anna Maria Weick.

Dans l'affaire de Mme Della Weick, tutrice vs. J. F. et Wm. Weick—Dossier No. 11,519—pour faire un partage, avec des conditions faciles—A l'encan.—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 16 juillet 1884, dans l'affaire de Mme Della Weick tutrice vs. F. J. et Wm Weick—No 11,519, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan—

1o Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No 9, mesurant 32 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 107 pieds 3 pouces et 3 lignes du côté de la ligne du lot No 8, et 103 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 10.

Les améliorations consistent en un magasin en deux corps de logis à deux étages et maison de résidence connus par les Nos 713 et 715 de la rue Tchoupitoulas, ayant de chaque côté un magasin au rez-de-chaussée, et deux chambres au premier étage avec cinq chambres de chaque côté avec gaz et tuyaux, cuve, lieux d'aisance, hangar, allée, etc., et louée à raison de $25 par mois pour le tout.

2o Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Quatrième et Washington, désigné par le lot No 6, mesurant 26 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau, sur une profondeur au travers de l'îlet de la rue Tchoupitoulas à la rue Rousseau de 150 pieds 2 pouces sur la ligne du côté du lot No 5 et 144 pieds 6 pouces et 3 1/5 lignes sur la ligne du côté du lot No 7, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations sur le lot faisant face aux deux rues consistent en une maison en briques bien bâtie, couverte en ardoises, à deux corps de logis connue par le No 891 rue Tchoupitoulas, avec magasin au rez-de-chaussée et résidence à l'étage supérieur, et ayant 4 chambres de chaque côté avec cave, hangar, lieux d'aisance et une grande cour, lieux d'aisance, hangar, etc., et louée $24 par mois.

Aussi, dans le fond du lot est—Une maison cottage en bois couverte en ardoises, avec deux corps de logis, connue par le No 260 rue Rousseau, ayant une allée dans le centre et deux chambres et une cuisine, cuve de chaque côté, louée $13 50 par mois.

3o Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et le même îlet et touchant au lot No. 6 qui vient d'être décrit, désigné par le No 7, lequel mesure 26 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 9 pouces 5 lignes à la rue Rousseau, sur une profondeur, dans tout l'îlet de 144 pieds 6 pouces 3 1-5 lignes, sur la ligne latérale le divisant du lot No. 6, et 138 pieds 10 pouces 2.5 lignes, sur la ligne latérale touchant au No. 8, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois à double corps de logis, parfaitement bâtie et couverte en ardoises, avec façade en briques, connue comme le No 893 rue Tchoupitoulas, et contenant 4 chambres de chaque côté avec cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., louée à raison de $18 par mois. C'est une jolie petite propriété, ayant dans le fond,

4o Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Washington, Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 17, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième, sur une profondeur de 200 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois à double corps de logis, couverte en ardoises, connue comme les Nos 81 et 83 rue Sixième et contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté, deux cuves, hangars, lieux d'aisance, etc., et louée à raison de $14 par mois.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de garantie, ou le tout comptant, au choix des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 188.., en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt en argent de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais des acquéreurs
20juillet—20.27. août3.10.17.23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

Dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé, No 10,420; succession de Mme Louis Werner, sa femme, No 11,323.

Vente à l'encan. pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—SAMEDI, 16 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession Fred. Hecker décédé, dossier No 10,420, en date du 2 juin 1884, et l'autre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Louise Werner, femme décédée de Fred. Hecker, Dossier No 11,323, en date du 2 juin, 1884, à l'encan, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés par les Nos 1 et 2 et se touchent, mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue New Levee sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market; étant la même propriété acquise par le défunt de Mme M. C. Livaudais et autres, conformément à un acte pardevant Théo. Guyol, notaire, le 31ème jour de juillet 1865.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et résidences à l'étage supérieur, et dans le fond, gaz, puits, cuve, etc., et un grand hangar à une forge sur un côté du lot, et un grand hangar sur la façade et sur les autres bâtisses dans le fond de chacun des lots. Un grand verandah dans la façade et sur la moitié couvrant toute la banquette. Les magasins sont presque neufs et en parfait état.

Conditions, comptant en passant les titres, 10 pour cent seront requis en comptant sur les lieux.

L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13juil—13,20 27.—3 août,10,16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Beaux Meubles de salon en noyer noir.

Meubles Victoria très élégants, en acajou et noyer noir pour chambre à coucher.

Meubles de salle à manger en noyer noir.

Magnifique service de table en porcelaine bordée d'or.

Vases riches pour cheminées glaces, françaises, tapis de Bruxelles, stores en toile, tableaux, gravures, crystallerie, filtre en pierre, porte-chapeau en cuivre, canapés matelas, sommiers, bibliothèques, fauteuils, tables à dart et autres, ainsi que nombre d'articles de ménage dont l'énumération serait trop longue.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 48 rue Royale—VENDREDI, 15 août, à 11 heures du matin, il sera vendu, le contenu de la maison située rue Domaine, entre Marais et Villeré, et comprenant en partie les articles ci-dessus qui ont fort peu servi.

Conditions—comptant. 14 août—2f

Billets et comptes à recevoir.

Succession de John Strenna—No 9094—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 46 rue Royale MARDI, le 19 août 1884 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile, Division D, maintenant absent en congé, en date du 4 août 1884, pour le compte de la dite succession —

Divers billets et comptes à recevoir, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—comptant.
8 août—8 12 16 19

PAR D. E. MORPHY.

Vente de Syndic

OLIVES. OLIVES. OLIVES.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur — Il sera vendu SAMEDI, 16 août 1884 à 11 heures du matin, au magasin No 86, rue Magazine, dans l'affaire de P. E. Brulatour contre ses créanciers:

B. 18 barillets 40 k e Olives.
N. W. 35 " 40 k " "
27 " 10 k " "

Conditions—comptant. 7août—7 12 16

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, soit pour maison de commerce, soit pour résidence, près du terrain de l'Exposition.

Succession d'Euphemia Berthaud, femme de B. R. Coffey.

No 3148—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet — SAMEDI, 30 août 1884 à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en ville de la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 juillet 1884, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne de la propriété de Foucher de Circée, maintenant le Parc Supérieur de la ville, les rues Live Oak ou Constance, Calhoun et Laurel. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Calhoun et Live Oak ou Constance et mesure 144 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade à la rue Live Oak ou Constance de 115 pieds 6 pouces plus ou moins. Les améliorations consistent en une résidence en bois à un étage couverte en ardoises, ayant huit chambres, etc.

Conditions—Pour une somme, pas moins de trois mille dollars. Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans en billets garantis par privilèges et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, payable à un et deux ans, avec intérêt de 8 0/0 par an, de la date jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées pour pleine valeur jusqu'au paiement total et final des dits billets, la police transférée aux vendeurs comme garantie, en cas d'honoraires d'avocat seront payés par l'acquéreur en cas de poursuite pour la perception des dits billets ou aucune partie. L'acquéreur paiera et assumera en sus de son enchère les taxes de 1884 et un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Bolle, notaire.
27juil—27,—3, 10, 17, 24, 30août

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie		$255,251 36
Sur les risques maritimes		17,931 68
Sur les risques de rivières		20,305 94
Primes totales		$293,488 98
Moins les primes non échues		71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884		$222,248 98
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$106,667 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,137 1[illegible]	$155,306 9[illegible]
Profits		$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,600 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO.	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A SHAKSPEARE
D FATJO,	JNO B LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT... $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN ....Président
CHAS. H. DOLSEN...............Vice-Président
CHAS. E. RICE...............Secrétaire.

Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss
Charles Newman,	Louis Prados
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Delery,	A. H. Seward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	E. F. W. Bechman
S. C. Cosica,	Wm Garig,
W. A. Phelps	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman	C. K. David,

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jul 1an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

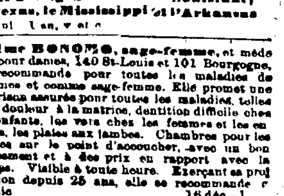

Bandages Herniaires, Redresseurs, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
30avril—341 an